COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUIH)

SAISINE CDPENAF ÉVOLUTION DES DOCUMENTS D'URBANISME COMMUNAUX

- COMPARAISON AVEC LE ZONAGE DU PLUIH -

GRANDRUPT





Zones constructibles (U et AU) des documents d'urbanisme communaux (PLU et Carte communale) et rendues INCONSTRUCTIBLES avec l'élaboration du PLUiH

Zones non constructibles au sein des documents d'urbanisme communaux et rendues CONSTRUCTIBLES avec l'élaboration du PLUiH

Zones 1AU destinées au développement économique

Zones 1AU destinées au développement résidentiel

Zones urbaines (Ue) occupées par des activités économiques

Zones urbaines (Ut, Uep etc.) occupées par des équipements publics et d'intérêt collectif et/ou des loisirs ou des équipements touristiques

Zones urbaines (Uh) avec mixité des fonctions urbaines (habitat, commerces et services de proximité, équipements etc.)

Identification du potentiel logements grâce à l'étude de densification menée dans le cadre de l'élaboration du PLUiH

□ Bâti existant ou en instance de construction ne figurant pas encore au cadastre

Construction potentielle d'une nouvelle habitation

Zones urbaines "U" et "AU" du PLUiH

Zones constructibles maintenues dans le cadre de l'élaboration du PLUiH

Zones urbaines du PLUiH des communes au RNU

